



YVOY LE MARRON - LOIR et CHER - REGION CENTRE

Infos Municipales

2012

Dates à retenir

- 11 mars
Spectacle salle des Fêtes
"CŒUR DE BRACO"
- 23 mars
Carnaval des élèves de
l'école d'Yvoy
- 22 avril et 6 mai
Elections présidentielles
- 21 juin
Fête de la musique
- 23 juin
Kermesse de l'école
- 30 juin
Spectacle Familles Rurales
- 13 & 14 juillet
Pique-nique géant, feu d'artifice, Bal populaire et jeux pour les enfants
- 5 juillet au 5 septembre
Vacances scolaires

Le mot du Maire

Je tiens tout d'abord à remercier tous les capraisiens venus nombreux à la traditionnelle rencontre des vœux du conseil municipal. Il est encourageant pour nous de constater que nous sommes soutenus par vous tous.

Comme vous pouvez le constater, les travaux de réfection de la toiture de l'école ont commencés dès sa fermeture pour cause de vacances scolaires. Espérons qu'ils seront bien terminés le jour de la reprise «intempéries possible».

Je vous avais informés que nous attendions la réponse du Conseil Régional concernant l'octroi d'une subvention pour notre opération Cœur de Village ; le courrier espéré est arrivé et nous sommes une des communes qui ont obtenu satisfaction.

Nous allons devoir maintenant plancher sans désespérer sur cette importante réalisation qui embellira notre village.

L'enfouissement des réseaux sera précédé du remplacement des canalisations des eaux usées dans la grande rue car une inspection a montré la vétusté de celles-ci (elles sont d'origine).

Viendra ensuite l'enfouissement des réseaux et la pose des nouveaux lampadaires et l'an prochain les travaux d'aménagement urbain (réfection des trottoirs,

création de parking etc)

Une réunion de concertation sera organisée avec les commerçants afin de trouver les solutions les plus adaptées.

Nous allons également lancer la mise en place d'un plateau omnisports où pourront se pratiquer le football, le handball et le basketball ; cela permettra à nos jeunes de pouvoir se détendre dans un endroit sécurisé hors de la place de l'église.

Des dégradations ont eu lieu sur cette même place pendant le week-end du 28 février ainsi que sur le mur de briques près de la mairie. Il semble que les auteurs, ou certains, sont coutumiers de ces malversations, aussi je demande instamment aux parents de prendre les mesures indispensables pour que ces actions malveillantes cessent. Je rappelle que ce sont nos impôts qui financent les remises en état. **Il faut faire preuve de civilité même pendant les périodes de vacances !**

Je félicite Mr. Gilles Pradalier pour son élection à la Présidence du Syndicat d'Initiative, sans oublier de remercier Pierre Aucante qui pendant 10 ans a présidé le S.I. avec une efficacité reconnue de tous.

Daniel LOMBARDI

Voir photos dégradations page 3

SPECTACLE à YVOY "CŒUR DE BRACO" Dimanche 11 mars 15h



Le Syndicat d'initiatives d'Yvoy le Marron organise le dimanche 11 mars 2012 à 15h00 à la salle des fêtes une représentation de "Coeur de braco" le spectacle sur le braconnage en Sologne.

Avec sa planche à repasser sous le bras Véronique Blot poursuit sa tournée éblouissante dans les villages de Sologne dans lesquels elle est précédée par un bouche à oreille fantastique. Si son one-woman show est aussi apprécié, c'est parce qu'il est écrit à partir d'histoires vraies collectées dans une Sologne contemporaine bien longtemps après le mythique Raboliot. La révélation tient au fait que la braconnière solognote s'incarne dans une femme à la fois tendre, tonique, pétillante, exaltée parfois. Bernadette, elle est très chouette. Derrière ses apparences de femme ordinaire, se cache une vraie braconnière. Oui, Bernadette est solognote alors, naturellement, elle braconne et qu'est-ce que ça lui plaît ! Sa vie est bien remplie, de jour comme de nuit. Et, comme elle aime aussi bien s'amuser, son entourage n'est pas en reste. Par sa fantaisie, elle nous emmène dans un univers joyeux et plein d'émotion au coeur de la Sologne. Bernadette, vous allez l'adorer.

S.I.

Dimanche
11 mars
15h00

YVOY LE MARRON (41)

Salle des Fêtes

Tarifs: Adulte 8€ / Adhérent S.I. Yvoy 7€
Enfant de moins de 12 ans 1€

Organisé par le Syndicat d'Initiative d'Yvoy le Marron

OPERATION CŒUR DE VILLAGE: Accord du Conseil Régional

Après presque deux années d'attente, pendant lesquelles nous avons préparé nombre de dossier, le Conseil Régional vient de nous confirmer officiellement son accord d'une subvention de 144 000 € nous permettant de démarrer l'opération cœur de village.

Ce financement, auquel s'ajoute diverses subventions permet de prévoir la première tranche de travaux : depuis le rond-point de la salle des fêtes, en passant par la grande rue, la route de la Ferté jusqu'au panneau d'entrée du village. JCF



OPERATION CŒUR DE VILLAGE: Les travaux....

Dans un premier temps les canalisations d'évacuation des eaux usées seront refaites, l'audit a montré qu'une grande partie de celles-ci sont obstruées voir écroulées principalement le long de la rue principale et de la route de la Ferté.

Viendra ensuite l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone puis la pose de nouveaux éclairages publics.

Etape suivante: Réfection des trottoirs avec modification des emplacements de parking et autre.

Dernière étape: Le revêtement de la chaussée sera fait et financé par le conseil général. Plantations et engazonnement des zones paysagères.

Les travaux vont se réaliser en automne 2012 et printemps 2013.

Un planning détaillé sera publié dans notre prochain numéro.

Une attention toute particulière sera portée à l'accès à nos commerçants.

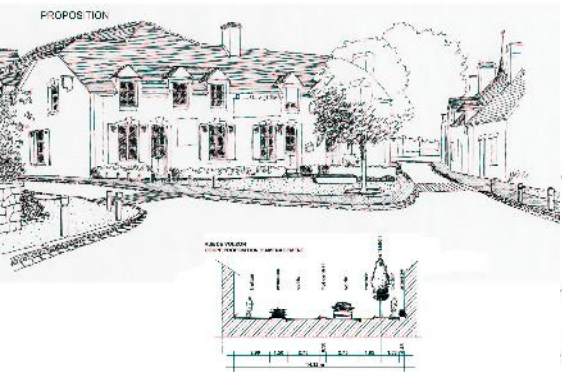
J.C.F.

OPERATION CŒUR DE VILLAGE: Des locataires heureux..

Depuis le 11 février, Chantal et son mari coulent des jours paisibles dans leur nouveau logement Jacques Gabriel. Malgré quelques petites péripéties dues aux conditions climatiques hivernales(le compteur d'eau était gelé) le déménagement s'est bien déroulé. Tous deux sont ravis, la maison est lumineuse et plus pratique que



l'ancienne. En effet toutes les pièces sont au rez-de-chaussée et la salle de bain est équipée d'une douche adaptée pour handicapé. La terrasse promet des déjeuners ensoleillés. "Tout est très bien" résume Chantal même si elle avoue avoir un peu de mal à rentrer la voiture " la route est petite".
M.B.



OPERATION CŒUR DE VILLAGE: Luminaire et 2ème étoile **

Le conseil municipal lors de sa séance du 12 septembre 2011 a retenu le modèle de luminaire ISLA de chez Comatelec pour l'éclairage de la rue principale et de la route de la Ferté. Il s'agit d'éclairage nouvelle génération économique à gestion différenciée. J.C.F.



Souvenez-vous...

En devenant la première commune du Loir et Cher lauréate du concours Villes et Villages Étoilés, il y a 2 ans, Yvoy a eu les honneurs de la presse locale et nationale, quotidienne et hebdomadaire. Ce coup de projecteur sur notre commune reste encore visible sur internet. Cette mise en lumière, si j'ose dire (ce concours récompense la qualité du ciel nocturne), a eu un autre effet : dans nos pas, bien des communes du Loir et Cher ont réfléchi et adapté leur éclairage public aux réels besoins. A ce jour, plus d'une centaine de communes du Loir et Cher, soit environ 15% d'entre elles, ont éteint l'éclairage au milieu de la nuit. C'est notamment le cas à Salbris.

Yvoy est à nouveau à l'honneur en 2012

Cette année, Yvoy c'est vu décerner une seconde étoile dans ce concours. La première distinction reçue était le fruit de l'éclairage raisonné mis en place à Yvoy depuis des années et de l'opportunité du concours qui se mettait en place. Cette seconde étoile est basée sur l'extinction de l'ensemble du village au cœur de la nuit. Les horaires d'extinction sont en cours de finalisation avec les personnes directement concernées afin de s'adapter aux besoins sans pénaliser inutilement les activités.
V.P.

MAIRIE

Route de Chaumont
41600
YVOY LE MARRON

Téléphone : 02 54 88 51 11

Télécopie : 02 54 88 05 51

Messagerie :

mairie.yvoylemarron@wanadoo.fr

*Les Joies,**Naissances:*

CHARTIER Camille

LEBRAULT Zoé

GALVAGNON Eliott

MARCHADIER Emile

-

*Les Peines,**Décès :*

BEAUFEU Jeanne

BEAUFEU André

COURCELLE André

PAJON Maurice

MANU des copains d'Abord à Yvoy

L'Association Familles Rurales a organisé, le 19 Février 2012, un après-midi musical animé par le chanteur-guitariste, MANU, des Copains d'Abord de Salbris. En parcourant la France du Sud au Nord, et jusqu'à la Belgique, il a interprété avec talent et enthousiasme des chansons connues et moins connues de Brassens, Lapointe, Nougaro, Salvador, Gainsbourg, Benabar et Brel ainsi qu'un clin d'œil à la Sologne avec deux chansons composées par son père. Le public, conquis par le brio de Manu, n'a pas hésité à l'accompagner sur bon nombre de chansons et l'a applaudi chaleureusement pendant les deux heures de spectacle. V.P.

**Repas des anciens**

En ce mercredi 16 novembre 2011, quel bonheur d'accueillir nos aînés dans notre salle des fêtes entièrement rénovée, pour le traditionnel repas.

Cette année 75 convives avaient répondu présents. Notre aubergiste Joël Danthu, nous avait concocté un excellent déjeuner qui commençait par une succulente gelée de Touraine aux pis-



taches, puis un gâteau de sandre aux girolles, un civet de biche, et se terminait par un tiramisu à la châtaigne, à s'en lécher les doigts.

Chants, danses et jeux se sont succédés tout l'après-midi, l'animation avait été confiée à l'orchestre PIER, que nous espérons retrouver l'an prochain. M.C.M.

Plusieurs fidèles lecteurs de ce bulletin nous ont demandé de préciser le nom des auteurs des articles, signés depuis quelques temps par leurs initiales. Pour les identifier plus facilement, sachez que sa rédaction est assurée par la Commission Communication: Jean-Claude FAYET (JCF), Vincent POUGET (VP), Michelle BERNARD (MB) et Laurent GUINOT (LG).

Pour certaines manifestations ou sur certains sujets, nous bénéficions de la collaboration de nombreuses personnes que nous citerons nommément, dorénavant. Nous en profitons pour les remercier de leur travail. L.G.

VENT, NEIGE ET FROID perturbent la vie des écoliers...

Le Vendredi 16 Décembre 2011, l'Arbre de Noël du regroupement pédagogique d'Yvoy-Villeny était programmé, dans notre Salle des Fêtes, récemment rénovée. Mais la tempête de la veille avait provoqué une coupure de courant. Heureusement, grâce à des groupes électrogènes, prêtés par la Société Pasteur de Villeny et par Mme Michoux, ancienne adjointe au maire, ainsi qu'un système d'éclairage fourni par notre chef des pompiers, Sébastien Despierres, le spectacle, a pu avoir lieu. Le magicien, engagé par l'AVYV (association des parents d'élèves), a su, tout d'abord, captiver son jeune auditoire en associant certains élèves à des tours très spectaculaires. Ensuite, le goûter, offert par les municipalités et encadré par maîtresses et mamans, a permis à tous de se réchauffer, car électricité et chauffage venaient à peine de se rétablir. Les viennoiseries, fournies par la boulangerie d'Yvoy, sortaient tout juste du four, là encore à cause du retour tardif de la fée électricité... Enfin, le Père Noël est arrivé pour distribuer les cadeaux que chaque parent avait pu choisir, grâce aux bons d'achats municipaux. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette journée, malgré des conditions difficiles, et à Marcel Sieur, le conducteur du car sco-

laire, qui chaque année, offre gracieusement ses services pour le transport des enfants au spectacle.

Début février, c'est l'épisode neigeux, les températures polaires puis les barrières de dégel qui ont fortement perturbé le ramassage scolaire. L'itinéraire de transport des enfants d'Yvoy se rendant au collège de Neung a été modifié pendant près de 2 semaines pour respecter le plan « viabilité hivernale » du Conseil Général. Les parents d'Yvoy, dont les enfants vont à l'école de Villeny, ont dû s'organiser pour y acheminer leurs enfants, pendant près d'une semaine. Familles Rurales (grâce à Laetitia, l'animatrice de la garderie), et Danielle Merlo, la directrice de l'école, ont mis en place un service exceptionnel pour prendre en charge les enfants ne pouvant pas se rendre à Villeny. Nous les remercions, car certaines communes et écoles n'ont pas toujours su faire face à ces perturbations.

Merci également à Loïc et Damien, nos employés communaux, qui ont rapidement déneigé les rues du village pour permettre la circulation de tous, ainsi que la cour d'école pour la sécuriser, après que les enfants en aient abondamment profité...
L.G.

Syndicat d'initiative: un nouveau président.

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 15 février 2012

Renouvellement du Bureau.

À la suite de la démission de **Pierre Aucante** annoncée lors de l'A.G. du 10 février 2012, il convenait de procéder à la nomination d'un nouveau président :

Gilles Pradalier était élu à l'unanimité.

La place de secrétaire duquel occupait précédemment restait à pourvoir :

Cécile-Arnoine Leroy était élu à l'unanimité.

Une page se tourne, lors du conseil d'administration du syndicat d'initiative, Pierre Aucante après plus de 10 ans de présidence a démissionné de ses fonctions.

Pierre a pendant toutes ces années trouvé les bonnes idées pour l'animation de notre village, aidé de sa fidèle équipe.

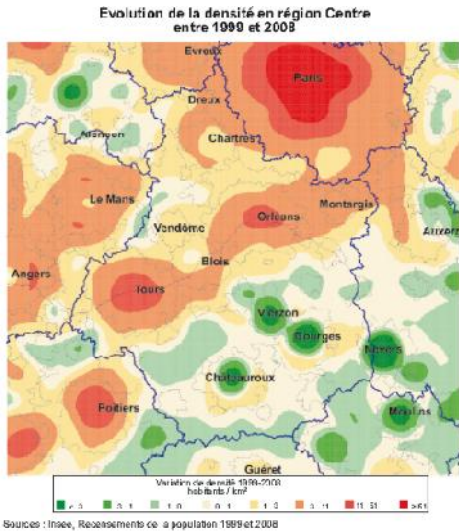
Grâce à son action le village a connu de très belles fêtes champêtres, des soirées à thèmes et musicales et bien d'autres animations. Pierre Aucante ne quitte pas pour autant le syndicat d'initiative, il reste membre.

Nous félicitons Gilles Pradalier nouveau président et lui souhaitons bonne chance.
J.C.F.

Nos jeunes s'amuseent! Que font les parents?



RECENSEMENT: Un grand merci à G. Naves et son équipe !



Les opérations de recensement dans notre commune se sont déroulées du 19 Janvier au 18 Février 2012. Le précédent recensement à Yvoy-Le-Marron remontait à 2007. Rappelons que chaque année, seule une partie du

territoire est enquêtée, d'où la fréquence du renouvellement pour chaque commune qui est de cinq ans. La meilleure exactitude possible est indispensable puisque le montant d'allocations reçues par la commune dépend de la population telle qu'elle sera retenue par l'INSEE.

Nos deux agents recenseurs, Monique Mallet et Jean Perroux ont donc arpenté en tous sens les voies de la commune pour recueillir les informations nécessaires, malgré les difficultés surtout rencontrées pendant « la période glaciaire ». Qu'ils soient remerciés pour leur dévouement et leur bonne humeur. Dans votre quasi totalité vous

leur avez réservé un excellent accueil et rempli au mieux les questionnaires. Seul un très petit nombre n'a pas jugé utile de contribuer, bien que la fourniture de ces éléments soit, rappelons-le, légalement obligatoire. Le nombre final d'habitants retenu nous sera communiqué ultérieurement par l'INSEE, car, aux éléments recueillis par la commune, s'ajouteront ceux directement enquêtés par l'INSEE (maison de retraite, étudiants rattachés...).

G.Naves



La cellule de Recueil des informations préoccupantes...

PROTECTION DE L'ENFANCE

La cellule de recueil des informations préoccupantes

QUI PRÉVENIR ?

CELLULE DE RECUEIL DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES (CRIP) AU SERVICE DE LAIDE SOCIALE À L'ENFANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Cité administrative (porte D)
34, avenue Maunoury
41000 Blois
Tél. 02 54 56 06 96
Courriel : crip41@cg41.fr

L'UNITÉ DE PROTECTION (UPAS) DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (SPF)

Upas de Blois-1
163-165, rue B...
41000 Blois
Tél. 02 54 51 32 32

Upas de Nord Loire-Pays de Chambord
4, rue du Limou...
Blois
Tél. 02 54 55 82...

Upas de Romorantin-Lanthenay
11, rue des Poulies
41200 Romorantin-Lanthenay
Tél. 02 54 95 17 80

Upas de Sud Loir...
35, rue Théobertin
41700 Contres
Tél. 02 54 79 74 00

Upas de Vendôme
17 bis, avenue Jean Moulin
41100 Vendôme
Tél. 02 54 73 43 43

PROTECTION DE L'ENFANCE

“ La cellule de recueil des informations préoccupantes constitue la première étape du traitement des signalements d'enfants en danger. Son rôle est indispensable pour mener à bien notre mission de protection de l'enfance.”

MAURICE LEROY
Ministre de la Ville, en charge du Grand Paris
Président du Conseil général de Loir-et-Cher

AU CŒUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE
La cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (Crip) a été créée au Conseil général de Loir-et-Cher en application de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

QU'EST-CE QU'UNE INFORMATION PRÉOCCUPANTE ?
« Tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou de risque de danger et qu'il puisse avoir besoin d'aide [...]. Cet élément d'information doit faire l'objet d'une transmission à la cellule départementale pour évaluation et suite à donner. »
(loi du 5 mars 2007)